



MUNICIPALITÉ
SAINT-LUCIEN

Rencontre d'information concernant les
chemins de la Municipalité de
Saint-Lucien

Municipalité de Saint-Lucien
28 juin 2022

Introduction : Le réseau routier de Saint-Lucien

La superficie du territoire de la Municipalité est de 114,91 km². La Municipalité via l'octroi de contrat d'entretien doit assurer la saine gestion du réseau routier soit sur une distance totale de 76,18 km. La Municipalité assure aussi pour les domaines privés le nivelage et l'épandage d'abat poussière qui sont facturés aux citoyens des différents secteurs. Conformément à la loi, une Municipalité ne peut cependant investir de l'argent pour un domaine privé. C'est-à-dire qu'il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer que la rue dispose du matériel nécessaire permettant l'accès sécuritaire aux citoyens des domaines privés.

Note : le 7^{ième} rang appartient au Ministère des Transports du Québec

Enjeux

Le réseau de Saint-Lucien est dégradé, mais le Conseil fait face à des enjeux majeurs soit :

- La capacité payée (nombre de citoyens versus le nombre de kilomètres) ;
- Les fondations des chaussées ;
- Les problèmes d'égouttement des eaux ;
- Surface de roulement ;
- Les variations extrêmes de température en hiver.

Malgré ce qui précède, le Conseil Municipal a comme objectif de régulariser la situation le plus rapidement possible, c'est pourquoi un comité des travaux publics se réunit pour trouver des solutions qui seront durables en tenant compte des différents enjeux.

Sachez qu'au cours des prochains mois et prochaines années la Municipalité sera très active au niveau des demandes d'aide financière via les différents programmes afin de s'assurer que la projection des travaux qui est présentée au prochain point puisse se réaliser.

Projection des travaux pour le réseau routier de Saint-Lucien

Les étapes avant la réalisation des travaux

- Mandater une firme d'ingénierie pour les plans, devis et l'estimation des coûts des travaux;
- Effectuer les études hydrauliques pour les cours d'eau verbalisés lorsque nécessaire;

Travaux sur le réseau routier en 2022			
Rues /domaines	Enjeux	Solutions	Estimation des coûts
Domaine Despins	Fondation de la chaussée ; Égouttement des eaux ; Surface de roulement.	Faire la pulvérisation de la chaussée ; Effectuer un rechargement	57 315 \$
Municipalisation Domaine des Bouleaux	Sécurité ; Égouttement des eaux ; Surface de roulement ; Fondation de la chaussée ; Demande CPTAQ.	Municipaliser le domaine	984 592,78 \$ 75 % au secteur (738 444,58\$) 25 % municipalité (246 148,19 \$)
Domaine de la Réserve	Égouttement des eaux ; Surface de roulement ; Fondation de la chaussée ; Secteur inondable; Les citoyens du secteur veulent avoir de l'asphalte.		1 200 000 \$ (100% au secteur)

Travaux sur le réseau routier en 2023

Rues /domaines	Enjeux	Solutions	Estimation des coûts
4 ^{ème} rang	Fondation de la chaussée ; Étude hydraulique ; Surface de roulement.	Demande d'aide financière déjà faite ; Plan et devis ingénieur fait ; Mandat pour l'étude hydraulique octroyée ; Appel d'offres sera effectuée dès l'étude hydraulique faite ;	1 712 516 \$ (Subvention + règlement d'emprunt)
Ponceau route du Pont	Égouttement des eaux ; Étude hydraulique ;	Changement du ponceau.	35 000 \$ (Fonds de roulement)
9 ^{ème} rang de Kingsey	Fondation de la chaussée ; Égouttement des eaux ; Surface de roulement ; Étude hydraulique.	Mandater une firme d'ingénierie en 2022; Effectuer l'étude hydraulique en 2022 ; Faire la demande d'aide financière 2022.	1 650 000 \$ (Subvention + règlement d'emprunt)
Chemin Hemmings	Fondation de la chaussée ; Égouttement des eaux ; Surface de roulement ; Étude hydraulique.	Mandater une firme d'ingénierie en 2022; Effectuer l'étude hydraulique en 2022 ; Faire la demande d'aide financière 2022.	2 500 000 \$ (revenu reporté sablière + programme TECQ + règlement d'emprunt)
Ponceau rang Therrien	Égouttement des eaux	Déplacement de ponceau	40 000 \$ (fonds de roulement)

Travaux sur le réseau routier en 2024			
Rues /domaines	Enjeux	Solutions	Estimation des coûts
Domaine Despins	Surface de roulement ; Fondation de la chaussée ; Égouttement des eaux ;	Mandater une firme d'ingénierie en 2023; Traitement de surface avec scellant	120 000 \$
Municipalisation Domaine Talbot	Égouttement des eaux ; Surface de roulement ; Fondation de la chaussée ; Demande CPTAQ.	Municipalisation	650 000 \$ Taxe au secteur 75 % 25 % municipalité
Route des Rivières	Fondation de la chaussée ; Égouttement des eaux ; Surface de roulement ; Étude hydraulique.	Mandater une firme d'ingénierie en 2023; Effectuer l'étude hydraulique en 2023 ; Faire la demande d'aide financière 2023.	2 500 000 \$ (subvention + règlement d'emprunt)
Rang Therrien	Fondation de la chaussée ; Égouttement des eaux ; Surface de roulement ; Étude hydraulique.	Mandater une firme d'ingénierie en 2023; Effectuer l'étude hydraulique en 2023 ; Faire la demande d'aide financière 2023.	1 500 000 \$ (règlement d'emprunt)

Note : Qu'est-ce qu'un règlement d'emprunt ? C'est une décision publique du conseil qui engage la population à rembourser un emprunt sur plusieurs années afin de fournir un bien ou un service à la population. Les municipalités qui souhaitent emprunter des sommes d'argent pour faire des travaux d'infrastructure d'eau potable, d'eaux usées, des travaux de voirie ou de toute nature ou d'acquisition d'immeubles peuvent procéder par règlement d'emprunt si elles ne disposent pas dans les budgets annuels des sommes requises pour effectuer les

travaux ou les acquisitions. Dans un règlement d'emprunt, on retrouve une description détaillée de la dépense, les secteurs visés pour les travaux le cas échéant, les modalités de taxation et les détails du financement.

Maintien du réseau routier

La Municipalité investira massivement dans le réseau routier au cours des prochaines années. Pour assurer la pérennité de cet investissement, un budget annuel supplémentaire sera octroyé pour le maintien des routes. Par exemple en réalisant des traitements de fissures qui permettra d'augmenter la longévité du réseau routier.

Il est important de comprendre que selon l'état de la route, la mise en place d'asphalte froide n'est pas toujours la bonne solution. Les coûts reliés à cette opération est parfois une dépense futile qui permet de rétablir un état de dégradation élevée pour du court terme.

Les investissements à venir vont avoir un impact financier pour les citoyens de la Municipalité, mais cela augmentera la qualité de notre réseau routier, la sécurité des usagés et préviendra aussi les bris à des véhicules causés par une dégradation élevée.

La stratégie du maintien du réseau routier par diverses interventions permettra de s'assurer de la pérennité de nos routes et de ne plus se retrouver dans la situation actuelle.